

Mission Sciences Humaines & Sociales

Rapport

**Remis à Mme Carine BERNAULT,
Présidente de Nantes Université**

par

Frédéric LE BLAY, Directeur de la MSH Ange-Guépin

et

**Araceli TURMO, Directrice-adjointe de la MSH Ange-Guépin pour
Nantes Université**

Le 18 juillet 2022

Contexte

Dans son discours de candidature auprès du Conseil d'administration du 1^{er} juillet 2020, Carine BERNAULT, élue Présidente de l'Université de Nantes, a mis en avant la volonté de faire émerger un axe SHS au sein de l'établissement, conçu comme un complément nécessaire aux deux axes définis dans le cadre du projet d'I-Site NExT2.

L'enjeu n'était toutefois pas d'intégrer un troisième axe au projet existant mais de doter l'établissement d'un axe fort porté par les SHS.

Cette volonté s'inscrit pleinement dans la promotion de l'interdisciplinarité affirmée par l'Université de Nantes : la constitution de cet axe, à orientation Recherche, devra en effet renforcer la collaboration des disciplines et des unités de recherche relevant des SHS entre elles mais peut aussi se concevoir comme une dynamique portée par les SHS, ouverte aux autres domaines disciplinaires.

La coordination du projet ou « Mission SHS » a été confiée au Directeur de la MSH Ange-Guépin (Frédéric LE BLAY), assisté de la Directrice-adjointe pour le site de Nantes (Araceli TURMO).

Le périmètre de la mission lors de son lancement (avril 2021) concernait les 9 composantes et 16 Unités de Recherche des Pôles Humanités et Sociétés soient près de 500 enseignant.e.s-chercheurs.es et chercheurs.es titulaires et 82 personnels d'appui à la recherche (**Annexe 1**).

Le présent rapport fait état du travail collectif réalisé dans le cadre de cette mission, présente une proposition scientifique et aborde les enjeux de mise en œuvre du projet.

Calendrier et méthode suivie

Considérant le contexte sanitaire de l'année 2020 et en accord avec la Présidente de l'Université de Nantes, la Direction de la MSH Ange-Guépin a fait le choix de ne lancer officiellement le travail de la mission qu'au 1^{er} semestre 2021.

29 avril 2021 : communication institutionnelle autour du lancement de la mission, adressée à l'ensemble de l'établissement.

Diffusion de la feuille de route décrivant la mission (**Annexe 2**) et ouverture de l'espace dédié sur l'Intranet de l'établissement.

Référence : <https://intraperso.univ-nantes.fr/accueil/dernieres-actualites/developper-un-axe-academique-fort-en-shs-a-nantes-un-enjeu-collectif>

L'espace Intranet a pour vocation de :

- Présenter les enjeux et objectifs de la mission ;
- Faire le point sur son avancée ;
- Mettre à disposition de l'ensemble de l'établissement les comptes-rendus de réunion et les documents produits.

URL : <https://intraperso.univ-nantes.fr/vision-strategie-et-grands-projets/la-mission-sciences-humaines-et-sociales>

Une adresse générique est également créée pour faciliter les échanges autour de la mission : missionSHS@univ-nantes.fr

9 juillet 2021 : réunion des directions de composante et préfigurateurs des Pôles Humanités et Sociétés (format visio).

Présentation des enjeux, de la méthode et du calendrier pour validation.

Des hypothèses thématiques sont proposées à la réflexion.

Référence : compte-rendu de Réunion 1 (**Annexe 3**)¹.

19 octobre 2021 : Lettre de cadrage relative à la préparation du budget 2022 de l'Université de Nantes.

Au titre du volet Recherche (Changer de paradigme), la lettre confirme le projet de « définir collectivement et valoriser une thématique structurante centrée sur les sciences humaines et sociales (visibilité nationale) ».

19 octobre 2021 : réunion en présentiel (Campus du Tertre, Faculté de Droit et Sciences politiques) des directions de composante, préfigurateurs de pôle et directions d'unité de recherche des Pôles Humanités et Sociétés.

À l'issue de cette réunion, une double orientation se dégage à titre d'hypothèse : Faire société / Identité(s).

Référence : compte-rendu de Réunion 2 (**Annexe 4**).

¹ Avant mise en ligne sur l'espace Intranet, les comptes-rendus de réunion ont été validés par l'ensemble des participant.e.s ; des corrections/ajouts ont alors pu être effectués à leur demande.

Novembre 2021 : transmission aux Directions d'unité de recherche d'un pré-projet d'axe thématique (argumentaire) pour discussion de chaque unité (**Annexe 5**).

Sur la base de ce document, les unités de recherche sont invitées à :

- Faire connaître leur position sur la proposition thématique.
- Préciser les orientations ou perspectives qu'elles souhaiteraient voir intégrées à cette thématique, en lien avec leurs projets scientifiques et champs d'expertise.

Les retours sont à adresser par voie électronique ; il n'est pas imposé de délai afin de laisser à chaque unité le temps de la discussion interne, en conformité avec le fonctionnement ordinaire de ses instances.

Janvier 2022 : création de Nantes Université et élection de Carine BERNAULT à la tête du nouvel établissement.

25 avril 2022 : transmission d'un pré-rapport de mission aux Directions des Pôles Humanités et Sociétés pour avis et demandes d'amendement.

31 mai 2022 : réunion entre Carine BERNAULT, Olivier GRASSET et les Directions des Pôle Humanités et Sociétés, en présence de Frédéric LE BLAY.

Juin 2022 : diffusion du pré-rapport de mission auprès des Unités de Recherche pour information et demande de compléments/amendements.

12 Juillet 2022 : réunion avec les Directions de Pôle et d'Unité de Recherche, Château du Tertre.

18 juillet 2022 : finalisation et remise du rapport de mission à Carine BERNAULT, Présidente de Nantes Université.

Une hypothèse en discussion

L'hypothèse proposée à la lecture et validation des unités de recherche a été formulée ainsi :
« Faire société : identité(s) en question. »

Les unités qui se sont exprimées sur cette hypothèse ont validé la possibilité d'un engagement scientifique collectif sur la base du pré-projet. Aucun rejet n'a été exprimé.

Les unités suivantes ont exprimé leur intérêt ou leur soutien par rapport à l'hypothèse proposée² : CAPHI, CENS, CREN, CRHIA, CRINI, DCS, ESO, LAMo, LEMNA, LETG, LPPL (soient 11 unités).

Ces déclarations d'intérêt ont pu être assorties de demandes de précisions ou de points de vigilance à lever.

La discussion doit pouvoir être poursuivie au sein des unités qui n'ont pas encore répondu et toute proposition à venir devra pouvoir être prise en considération.

Le texte argumentaire présentant le pré-projet (**Annexe 5**) a donné lieu à propositions d'amendement par plusieurs unités.

Des réserves, points de vigilance et demandes de précision du projet ont été exprimés.

Nous reprenons les points les plus significatifs :

- Crainte de participer à l'« obsession identitaire » de l'époque, voire de se retrouver enrôlés dans une actualité politique qui ne suscite pas l'adhésion, car ce sont actuellement plutôt les rhétoriques extrémistes qui cultivent la notion d'identité. D'où l'importance de la notion de « questions » dans « Identités en question(s) » ; le thème de recherche sera perçu comme légitime s'il permet de questionner cette obsession, l'artificialité de certaines identités, leur fabrication et leur fréquente manipulation.
- Nécessité d'insister de manière plus affirmée sur la nature ouverte, évolutive et dynamique des identités : notions d'échanges, de circulations ou d'héritages à inscrire en sous-titre ou dans le descriptif de l'axe. Importance également notée des notions de construction ou fabrique.
- Les enjeux du lien social et de la justice sociale apparaissent fondamentaux et sont portés dans le projet d'établissement (NExT, EUniWELL) : peuvent-ils trouver leur place au sein de la thématique ?
- « Faire société » ou « Faire commun » représentent des lignes qui ont été reprises par d'autres équipes ou projets, d'où le risque d'invisibilité au niveau national. Il semble nécessaire de définir une assise propre au projet du site nantais.

Quelques unités ont décliné la manière dont la thématique pourrait s'intégrer dans les recherches ou projets qu'elles portent.

² Par soutien, il faut entendre ici soit une validation formelle du projet retenu, avec engagement de l'unité, soit un accord pour que la thématique soit retenue même si l'unité ne souhaite pas, en raison de son projet scientifique propre, s'engager en tant que telle dans le projet. Dans le second cas, les engagements de chercheurs.es à titre individuel seront cependant possibles voire encouragés.

À titre d'exemple, nous reprenons les propositions exprimées par quatre d'entre elles (en résumant/reformulant certains fils de discussion transmis *verbatim*).

LAMO (discussion en Assemblée générale le 9 décembre 2021).

De nombreux cas anciens, modernes ou contemporains de « construction identitaire » par la littérature, ou de promotion de textes littéraires au rang d'objets identitaires, sont discutés. Plusieurs des six nouvelles thématiques du laboratoire sont concernées au premier chef (ex. « Construction des normes et des hiérarchies », « Patrimonialisation et médiatisation », « La République des Lettres dans la mondialisation : échanges, identités, décentrement »...), mais la question des identités pourraient parler, au-delà, à de nombreux chercheurs en Lettres.

Certaines actions d'ores et déjà projetées sur l'exercice 2022-2027 pourraient être labellisées par l'axe SHS Nantes Universités. D'autres pourraient être conçues *ad hoc*, en partenariat avec d'autres laboratoires.

- est soulignée l'existence de deux pôles de résistance à la notion d'identité, que les textes littéraires permettent de bien appréhender : la singularité et l'universalité. Les textes littéraires se conçoivent souvent comme l'expression d'une singularité, d'une personnalité créatrice irréductible à toute appartenance ; ils peuvent prétendre à une forme d'universalité, voire à une mise en relation directe du singulier et de l'universel qui dépasse l'identité par le haut et par le bas. La contribution des études littéraires permettra de souligner particulièrement ces limites de l'identité ou ces points de résistance, de mettre en valeur des attitudes réfractaires à l'assignation identitaire.

- on souligne que de nombreux outils et concepts traditionnellement utilisés par les études littéraires pourraient avoir une fécondité plus large, par exemple ceux que mobilise la narratologie. On donne comme exemple la notion très polysémique et complexe de « persona » (depuis la scène de théâtre, avec les notions de « masque » et de « rôle », jusqu'au cinéma), ou encore celle d'« identité narrative », qui constitue selon Paul Ricoeur (*Temps et récit III*) l'identité-ipséité (l'identité comme résultat, qui inclut le changement, la mutation, l'altération), par différence avec l'identité-idem (l'identité donnée, formelle, qui implique la permanence, voire la « mêmété »).

Plusieurs membres de LAMO ont marqué leur intérêt et leur volonté d'implication dans ce nouvel axe SHS, en lien avec les nouvelles thématiques du laboratoire : « Archéologie et postérité de soi : sujet, individu, personne et personnage », « Sens, savoirs et interprétation » ou encore « La République des Lettres dans la mondialisation : échanges, identités, décentrement ».

Exemples de travaux et de projets pouvant s'inscrire dans l'axe (transmission par courriel le 8 juillet 2022) :

« Construction littéraire des normes et des hiérarchies » (Nathalie Grande).

« La République des Lettres dans la mondialisation » : place contestée de Voltaire dans l'identité française (Gerhardt Stenger).

« La République des Lettres dans la mondialisation » : colloque à venir (automne 2023) sur « L'Europe à l'écoute de ses ailleurs » = sources non-européennes des classiques européens (Nicolas Correard, Philippe Postel).

Migrations (Walter Zidaric).

Mémorialisation et patrimonialisation littéraires (Mathilde Labbé).

Écrivains cosmopolites (Paul-André Claudel).

Traductions (Christine Lombez, ERC TransLatWar).

DCS (observations des responsables d'axe et du Directeur de l'unité transmises le 21 décembre 2021).

Pour **l'axe réflexivité** : Pas d'observation particulière sur le thème/mot « Identité(s) » à partir de l'axe « Réflexivités juridiques et interdisciplinaires ». Il y a tout de même un péril qui conduirait à le lire à l'aune des « débats » sur l'identité nationale.

Pour **l'axe environnement** : Vu sa formulation très ouverte, le thème de l'identité peut certainement être rattaché à l'axe MenGo. Même si elle n'est pas toujours explicite, la question de l'identité territoriale est certainement au cœur de nombre de recherches touchant à l'aménagement du territoire et à l'urbanisme, du littoral à la ville en passant par l'espace rural. De même, les questions de discrimination et de justice sociale, voire de stigmatisation (les précaires, les pauvres, les obèses...) peuvent concerner plusieurs champs de recherche, notamment le domaine de l'alimentation. Cette discrimination peut aussi être territoriale, par exemple si les stratégies alimentaires ne sont pensées que pour les métropoles. Enfin la question identitaire concerne directement le champ de l'agriculture non seulement avec celle des travailleurs agricoles migrants mais aussi avec celle de l'identité paysanne qui justifie encore des règles particulières alors qu'elle ne concerne plus grand monde....

Pour **l'axe santé** : Le projet thématique sur l'identité/les identités pourrait intégrer certains travaux du thème fédérateur InnovSanté et/ou des chercheurs et enseignants-chercheurs travaillant dans les champs couverts par ce thème. Les recherches sur le handicap et la vulnérabilité, sur les neurosciences, sur la santé mentale pourraient se rattacher à un travail sur la construction de l'identité personnelle ; les recherches sur les frontières humain/non humain (animal, IA) pourraient se rattacher à un travail sur l'identité humaine ; les recherches sur les réponses juridiques aux innovations technoscientifiques ou aux risques sanitaires et alimentaires pourraient se rattacher à un travail sur l'identité culturelle des normes juridiques.

Pour **l'axe mobilité** : Au regard de la présentation des choses, les questions de travail, d'emploi, de social, de santé ou de protection sociale peuvent rentrer dans tout thème, celui proposé de l'identité ou tout autre déjà existant. En revanche, les uns et les autres déjà engagés dans plusieurs projet et perspectives, nous n'allons pas spontanément réorienter nos champs respectifs de réflexion.

Pour **l'axe Europe** : La thématique est suffisamment large pour que chacun puisse y trouver un rattachement... Il n'est pas nécessaire de développer beaucoup sur les liens potentiels pour le Droit de l'UE, et la question de l'identité de l'UE demeure dans tous les cas un sujet inépuisable.

Pour **l'axe justice** : Il est difficile de prime abord de concevoir et d'appréhender de manière très claire (tant à un niveau conceptuel que pratique) les manières dont la question de l'identité des justiciables et des professionnels du droit pourrait être travaillée au sein de l'axe

alors que les questions de recherche qui s'y posent sont plutôt centrées sur les frontières du pénal et de la santé mentale, sur la justice pénale (à moins de travailler les questions d'identité des justiciables et de stigmatisation), de la gestion de crise sanitaire et de la responsabilité, de l'influence de la société civile, des fondations privées et des ONGs sur les cours régionales de droits de l'homme (cour européenne des droits de l'homme, cour de justice de l'Union européenne, cour africaine des droits de l'homme...).

Pour **les membres du conseil de direction** (la plupart d'entre eux étant coresponsables d'axes) :

« Il s'agit-là d'un projet dans lequel je pourrais m'insérer au titre de mon intérêt pour le droit culturel et le patrimoine, ainsi que pour le droit des collectivités territoriales - puisque l'identité culturelle est fréquemment associée au territoire. Je pense notamment à la question de la protection et de la valorisation des langues régionales. »

CRINI (conclusions de l'assemblée générale du 4 février 2022).

Lors de l'AG du CRINI, le 4 février, et en amont déjà, les grandes lignes ont été soumises à la discussion des membres du laboratoire. Il en ressort un intérêt unanime, au vu d'une thématique générale inscrite dans les travaux du CRINI depuis bien longtemps. L'intitulé reste ouvert et suffisamment large pour être défini de manière plus resserrée selon les périodes et options méthodologiques.

La synthèse a suscité aussi une remarque concernant le fait que "faire société" ou "faire commun" représentent des lignes qui ont été reprises par d'autres équipes, laboratoires, d'où le risque d'invisibilité au niveau national.

Une assise plus territoriale qui définirait une orientation propre a conduit à évoquer l'idée d'identité placée sous le signe des échanges, d'une fluidité non statique, faisant valoir la spécificité de notre ancrage géographique (fluvial, portuaire, océanique) conduisant à une réflexion sur l'élément liquide, dans le sillage de ce qui se dessine au sein des "*fluid humanities*". L'eau (la mer) conduirait à considérer des espaces de flux, de transformation, de circulation ainsi qu'au sens métaphorique tout ce qui contribue à fluidifier, liquéfier, à favoriser les processus de glissement.

LETG (proposition discutée en réunion de laboratoire, transmise le 12 juillet 2022).

La recherche de cohérence entre d'une part l'identité scientifique de l'UMR exprimée par ses mots-clés (Littoral, Environnement, Télédétection et Géomatique), et d'autre part les enjeux de recherche actuels dans le champ de l'environnement, les infrastructures de recherche : l'IUML et l'OSUNA, et la nouvelle configuration de Nantes Université, a conduit les collègues de LETG lors de la dernière réunion du laboratoire à proposer une série de mots de clés visant à augmenter l'appropriation du projet SHS par ses membres et la visibilité de l'unité au sein du pôle Humanités.

La contribution des recherches de LETG dans le projet SHS porté par les deux pôles Humanités et Société suppose la mise en œuvre de suivis efficaces, la production de synthèses et d'indicateurs transférables et la production d'analyses réflexives sur les changements socio-environnementaux passés, actuels et futurs :

Dynamique *des* socio-écosystèmes en domaine littoral et marin ;
Mutations sociales et jeux d'acteurs à l'interface *terre/mer* : *trajectoires*, aménagement, protection, réhabilitation en domaine *littoral et marin* ;
Gestion sobre des ressources et adaptation au changement climatique/transitions écologiques et énergétiques ;
Justice *socio-spatiale* et environnementale ;
Identités littorales et maritimes : Sociétés innovantes, intégratives et adaptatives ;
Risques côtiers (aléas/enjeux/vulnérabilité des enjeux/recomposition territoriale/adaptation).

Le **CREN** et le **LPPL** ont formellement transmis un argumentaire complet et détaillé relatif à leur engagement scientifique dans le projet (**Annexes 6 & 7**).

Enfin, deux enjeux ont été introduits ultérieurement dans la discussion, la transmission et la transition. Il a paru important de les afficher comme pivots potentiels de la démarche.

Il ressort de ces échanges que la thématique proposée est suffisamment ouverte et large pour pouvoir intégrer une multiplicité de travaux et de projets portés au sein des unités de recherche du site nantais. L'objectif fédérateur pourrait donc être atteint.

Il faudra toutefois être attentif aux déclinaisons conceptuelles et méthodologiques de la thématique, qui restent à construire et stabiliser. Il semble à ce jour difficile de proposer une orientation unifiée – cela est-il d'ailleurs souhaitable ? – et l'on devrait considérer cette thématique comme une démarche d'expérimentation collective, capable de faire naître ou renforcer les passerelles entre projets scientifiques partagés, qui pourra donner lieu à l'émergence d'orientations plus abouties, plus strictement circonscrites, à mesure que les chercheurs.es et leurs unités s'impliqueront dans le projet commun.

Proposition scientifique

Nous exposons le projet, révisé en tenant compte des éléments suivants :

- Propositions d'amendement de l'argumentaire de présentation ;
- Ajout de **mots-clés** ;
- Discussion autour d'orientations possibles³.

Faire société : identité(s) en question.

Les unités de recherche en Lettres, Langues, Sciences humaines et sociales de Nantes Université (Pôles Humanités et Sociétés) se proposent de fédérer une partie de leurs activités de recherche autour de l'enjeu de l'identité/des identités.

La question de l'identité occupe régulièrement et de manière de plus en plus appuyée le débat sociétal et politique. Elle est souvent posée en des termes réducteurs et problématiques, idéologiquement biaisés et orientés alors qu'elle relève d'échelles de lecture diverses.

Il s'agit d'une notion qui peut s'appliquer aux **personnes et individus**, à des **groupes sociaux**, des **communautés** (religieuses, culturelles, linguistiques, professionnelles, etc.) ou des **espaces** dont les **frontières** et la définition varient (identité régionale, nationale, européenne, etc.) ; elle peut se décliner au singulier mais aussi au pluriel ; elle peut être conçue comme une donnée historique et/ou culturelle (**héritages, patrimoine, habitus**), comme le produit de **socialisations** multiples, le projet de **mouvements collectifs** ou l'enjeu d'une **construction politique (nationalisme** culturel par exemple) ; elle peut être un appel à la **normalisation** des comportements, des usages, des droits, des valeurs, des croyances, etc. ou au contraire contester toute forme de norme visant à l'uniformisation ou à la **domination** d'un groupe sur les autres (affirmation des identités multiples constitutives du corps social, reconnaissance des **minorités** et de l'**altérité**). Elle tend à figer des situations individuelles ou collectives mais peut aussi bien se concevoir comme la modalité d'expression et d'affirmation de choix libres, jusqu'à se définir comme mouvante, instable, évolutive (débats contemporains sur le **genre** par exemple). L'identité peut être clivante (**racialisation**) comme elle peut rassembler et se vivre comme facteur d'unité (identité/**citoyenneté**). Elle se pense dans le présent mais aussi à travers des (re)lectures du passé et des projections vers l'avenir (projets politiques). Elle s'inscrit dans de multiples dimensions (temporelle, spatiale, sociale, psychique, etc.). Elle permet de se penser soi-même (**perspective ontologique**) mais aussi de se penser dans le monde ou dans l'Histoire (**perspective comparatiste**). L'identité est une notion qui ne se laisse pas enfermer dans un cadre fixe. Elle se heurte en outre à aux pôles de résistance que sont les aspirations à la **singularité** ou à l'**universalité**.

C'est pourquoi, sur les plans académique et scientifique, elle doit faire l'objet d'une approche interdisciplinaire et peut se prêter aux cadres méthodologiques propres à chaque champ disciplinaire. Du point de vue des disciplines, il existe différentes manières d'aborder et traiter l'objet Identité(s). La confrontation des méthodes et des perspectives doit permettre de poser

³ Proposition non contraignante et ouverte, offrant des pistes de réflexion qui pourront s'affiner et se voir complétées avec la mise en œuvre du projet et les contributions des différents partenaires.

les bases d'un débat rigoureux capable de se confronter à cette complexité. Elle doit également favoriser l'émergence de références communes et de concepts partagés apportant les éclairages pertinents sur des problématiques plus « concrètes » recoupant le questionnement sur l'identité : **mémoire(s), héritage(s), patrimoine(s), transmission/éducation, socialisation, migration(s), lien social, inclusion, justice sociale, étiquetage, catégorisation, identification(s), appartenance(s), image**, etc.

Le projet « Faire société : identité(s) en question » se veut une démarche scientifique résolument engagée dans les débats d'aujourd'hui et de demain. Il se présente comme la contribution nécessaire des Lettres, Langues, Sciences humaines et sociales à un projet de société capable de répondre aux défis du temps présent et à ceux d'un avenir de plus en plus incertain. Il contribuera notamment à accompagner les démarches de **transition** de nos **sociétés**, de nos **organisations** et **institutions**, en tant que toute transformation profonde devrait reposer sur la compréhension fine et éclairée des cadres identitaires – et des **représentations** et **imaginaires** qu'ils sous-tendent – qu'il s'agit de repenser ou reposer.

Les notions de transmission et de transition ayant été introduites dans le débat, il semble judicieux d'approfondir la réflexion sur ces deux orientations.

Les enjeux relevant de la notion de transmission(s) ressortent a priori assez clairement du projet dans son expression actuelle. Ils sont également au cœur de certaines propositions plus précises établies au sein des unités de recherche.

Les enjeux touchant à la transition ou aux transitions sont moins immédiats dans ce cadre. Il faut considérer en outre que nombre d'attentes ou de commandes sociétales sont aujourd'hui rangées sous l'intitulé « transition(s) », qui de fait alimente une multiplicité d'appels à projets dans tous les champs scientifiques (transition climatique, énergétique, sociétale, etc.). Il faut donc pouvoir penser ce que peut-être la contribution propre aux SHS dans ce domaine et ce que peut être la contribution spécifique au site nantais, en fonction de ses expertises. La réflexion pourra peut-être s'orienter autour des notions de « fluidité », d'instabilité, d'évolution et de labilité appliquées à l'identité/aux identités. Les transitions sociétales, comprises comme processus de transformation profonde et durable, supposent en effet une mise en question des situations, des systèmes et des représentations établies.

Mise en œuvre : éléments de contexte et préconisations

Considérant que le projet d'axe SHS porté par l'établissement est une démarche destinée à s'inscrire dans la durée, il paraît judicieux de ne pas figer son cadre dès la phase de mise en œuvre.

1. On devrait considérer ce projet scientifique comme une **démarche d'expérimentation collective**, capable de faire naître ou renforcer les **passerelles** entre unités de recherche, qui pourra donner lieu à l'émergence d'orientations plus abouties, plus strictement circonscrites, à mesure que les chercheurs.es et leurs unités s'impliqueront dans le projet commun.

À ce titre, il ne semble pas souhaitable d'aller d'emblée vers la constitution d'un consortium de partenaires ou d'une structure institutionnelle définissant le périmètre des collaborations. En conformité avec la feuille de route initiale, toute unité de recherche ou tout.e chercheur/se à titre individuel doit pouvoir s'engager dans le projet à tout moment de sa mise en œuvre, en fonction de ses projets et intérêts scientifiques propres.

Il convient également de tenir compte du rythme des contractualisations et évaluations HCERES. Les unités qui s'engageront dans le projet le feront sur la base de leur projet tel que défini pour la période 2022-2027. La phase de mise en œuvre de l'axe SHS ne devrait par conséquent pas conduire à une redéfinition du cadre institutionnel en vigueur.

2. La création du nouvel établissement Nantes Université offre un **potentiel d'ouverture de cet axe aux nouveaux partenaires académiques que sont l'École des Beaux-Arts de Nantes-Saint Nazaire et l'École d'Architecture de Nantes**. Bien que ces partenaires n'aient pas été associés à ce stade de la mission, conçue originellement à l'échelle de l'Université de Nantes, les Pôles Humanités et Sociétés ont exprimé leur souhait d'un rapprochement scientifique avec ces deux établissements et d'une collaboration étroite dans le cadre du futur axe SHS. Il conviendrait par conséquent d'engager la discussion avec ces partenaires autour de la mise en œuvre du projet.

3. La conduite de la mission par la Direction de la MSH Ange-Guépin ne préfigure en rien les choix en matière d'animation ou de coordination de l'axe SHS. La MSH Ange-Guépin n'a pas vocation à assumer l'animation scientifique, dont les Pôles seront garants.

Cependant la MSH Ange-Guépin accompagnera le projet par des moyens dédiés dans le cadre de la coordination régionale qu'elle met en œuvre⁴. Elle a en effet défini son projet 2022-2027 autour de 5 axes dont 3 axes thématiques dont l'animation régionale sera confiée à un site :

- Enfance & Jeunesse (Université d'Angers).
- Risque(s), Société(s), Culture(s) (Le Mans Université).
- Faire société : identité(s) en question (Nantes Université) : *sous réserve de validation par les instances de l'établissement*.

⁴ À ce jour les moyens dédiés sont l'inscription dans les axes thématiques prioritaires des AAP Amorçage et Maturation portés par la MSH Ange Guépin et le fléchage de crédits d'animation scientifique en direction de chacun des 3 axes thématiques. Ces moyens pourront être renforcés en tenant compte du développement des dynamiques.

Cette structuration, déjà en cours pour les deux premiers axes, contribuera à renforcer la visibilité nationale des thématiques mises en avant en augmentant leur potentiel scientifique. Les axes inscrits sur chaque site seront soutenus et accompagnés en vue d'étendre le champ des collaborations aux deux autres sites.

Il faut rappeler que le caractère multisite de certaines unités de recherche, en région Pays de la Loire et hors région (Bretagne, Normandie), encourage cette dimension élargie des collaborations.

4. Compte tenu du contexte défini en 3., la MSH Ange-Guépin préconise que l'animation scientifique de l'axe SHS de Nantes Université adopte des modalités comparables – et non nécessairement identiques – à celles retenues pour les axes portés par l'Université d'Angers et Le Mans Université soient :

- la désignation d'un.e référent.e ou responsable de l'animation scientifique choisi.e au sein de l'une des unités de recherche du site sur la base d'une expertise en lien avec la thématique de l'axe⁵ ;
- la constitution d'un comité d'animation/scientifique placé sous la conduite du/de la référent.e ou responsable désigné.e ; ce comité devrait être représentatif de la diversité des disciplines et devrait pouvoir être élargi à l'échelle régionale⁶ ;
- les champs de compétence du comité d'animation/scientifique seront à définir par les instances polaires.

5. Afin de permettre la structuration et d'assurer la gouvernance de cet axe porté par l'établissement, des moyens sont attendus, en particulier en termes d'animation et de coordination scientifique.

⁵ Les modalités de désignation devraient relever de la responsabilité des instances polaires.

⁶ L'élargissement à l'échelle régionale vaut pour la coordination portée par la MSH Ange Guépin ; pour la mise en œuvre du projet porté par l'établissement, Nantes Université serait libre de se restreindre à l'échelle du site. On pourra donc opter pour un comité à deux niveaux ou pour un comité unique élargi. À noter que les moyens dédiés en provenance de la MSH Ange Guépin ne s'appliqueront qu'à l'axe dans sa dimension régionale.

Annexes

Annexe 1 : liste des unités de recherche relevant du champ des SHS à l'Université de Nantes.

Annexe 2 : feuille de route de la mission SHS.

Annexe 3 : compte-rendu de la réunion du 9 juillet 2021.

Annexe 4 : compte-rendu de la réunion du 19 octobre 2021.

Annexe 5 : pré-projet soumis à discussion.

Annexe 6 : réponse/argumentaire du CREN.

Annexe 7 : réponse/argumentaire du LPPL.